

NORME
INTERNATIONALE

ISO
10374

Première édition
1991-10-01

AMENDEMENT 1
1995-12-15

**Conteneurs pour le transport de marchandises —
Identification automatique**

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)

Freight containers — Automatic identification

AMENDMENT 1: <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5acf0e2c-e78b-480f-b74f-2792f15764d8/iso-10374-1991-amd-1-1995>

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5acf0e2c-e78b-480f-b74f-2792f15764d8/iso-10374-1991-amd-1-1995>



Numéro de référence
ISO 10374:1991/Amd.1:1995(F)

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

L'Amendement 1 à la Norme internationale ISO 10374:1991 a été élaboré par le comité technique ISO/TC 104, *Conteneurs pour le transport de marchandises*, sous-comité SC 4, *Identification et communication*.

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5ac10e2c-e78b-480f-b74f-2792f15764d8/iso-10374-1991-amd-1-1995>

© ISO 1995

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Conteneurs pour le transport de marchandises — Identification automatique

AMENDEMENT 1

Page ii

Remplacer le dernier alinéa par le suivant:

«Les annexes A et B font partie intégrante de la présente Norme internationale.»

Page iii

À la première ligne du deuxième alinéa, supprimer:

« , qui n'est qu'informative, »

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Page 13

Modifier le statut de l'annexe B, qui devient normative et dont l'en-tête est désormais le suivant:

[ISO 10374:1991/Amd 1:1995](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5acf0e2c-e78b-480f-b74f-2792f15764d8/iso-10374-1991-amd-1-1995)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5acf0e2c-e78b-480f-b74f-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5acf0e2c-e78b-480f-b74f-2792f15764d8/iso-10374-1991-amd-1-1995)

[2792f15764d8/iso-10374-1991-amd-1-1995](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5acf0e2c-e78b-480f-b74f-2792f15764d8/iso-10374-1991-amd-1-1995)

Annexe B (normative)

Spécifications techniques d'un système AEI à énergie réfléchie

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 10374:1991/Amd 1:1995

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/5acf0e2c-e78b-480f-b74f-2792f15764d8/iso-10374-1991-amd-1-1995>

ICS 55.180.10

Descripteurs: récipient, conteneur, méthode d'identification, repère d'information, étiquette informatique, bloc de données, code de données, traitement de l'information, transmission de données, automatisme, spécification.

Prix basé sur 1 page
